AIDE À L'ACHAT D'UN BROYEUR PARTAGÉ

BROYER

C'EST PAS COMPLIQUÉ !

MOINS D'ARROSAGE DE VOTRE JARDIN

MOINS DE TRAJETS EN DÉCHÈTERIE

MOINS DE POLLUTION

LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX EST INTERDIT

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Modalités et dossier de demande disponibles sur le site du SIBRECSA

Sibrecsa

04 76 97 19 52 www.sibrecsa.fr

REGROUPEZ-VOUS AVEC VOS AMIS, VOISINS, COLLÈGUES OU VOTRE FAMILLE POUR BÉNÉFICIER D'UNE SUBVENTION À L'ACHAT D'UN BROYEUR !

1

Prenez connaissance de la charte d'engagement (conditions d'attributions) et des fiches conseils pour l'achat d'un broyeur et pour l'utilisation d'un broyeur partagé.

2

Regroupez-vous avec au moins un autre foyer de particuliers habitant l'une des communes du territoire du SIBRECSA*

Renseignez-vous chez un revendeur pour établir **un devis** et récupérer **la fiche technique** du broyeur.

3

Remplissez la charte d'engagement et transmettez-la avec les documents demandés :

- par mail : contact@sibrecsa.fr
- par courrier : SIBRECSA, 95 Avenue de la Gare 38530 Pontcharra

4

Après consultation de votre dossier, la notification d'attribution vous est communiquée par mail.

Vous pouvez procéder à l'achat du broyeur (uniquement APRÈS la réponse positive)

5

Pour être remboursé, envoyez la facture du broyeur avec le RIB, en précisant le numéro de dossier :

- par mail : contact@sibrecsa.fr
- par courrier : SIBRECSA, 95 Avenue de la Gare 38530 Pontcharra

*Allevard, Apremont, Arbin, Arvillard, Barraux, Bourget-en-Huile, Chapareillan, Chignin, Crêts-en-Belledonne, Détrier, Hurtières, La Buissière, La Chapelle-Blanche, La Chapelle-du-Bard, La Chavanne, La Croix-de-la-Rochette, La Table, La Trinité, Laissaud, Le Cheylas, Le Haut-Bréda, Le Moutaret, Le Pontet, Le Verneil, Les Mollettes, Montmélian, Myans, Planaise, Pontcharra, Porte-de-Savoie, Presle, Rotherens, Sainte-Hélène-du-Lac, Sainte-Marie-du-Mont, Saint-Maximin, Saint-Pierre-de-Soucy, Saint-Vincent-de-Mercuze, Tencin, Theys, Valgelon-La-Rochette, Villard-d'Héry, Villard-Sallet, Villaroux.

Réalisation © SIBRECSA Octobre 2023

LE TRI + FACILE FLYER

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

2 FOYERS = **25%** DU PRIX D'ACHAT TTC
3 FOYERS = **30%** 4 FOYERS = **35%**
5 FOYERS ET PLUS = **40%**

SUBVENTION PLAFONNÉE À **500 €** MAXIMUM

Sibrecsa

04 76 97 19 52 www.sibrecsa.fr